MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADÉMIE DE RENNES

DIPLÔMER DU BACCALAURÉAT REPUBBACCALAURÉAT PROPESSIONNEL

Vu le procès-verbal de l'examen du baccalauréat professionnel établi le 09 JUILLET 2001 par le président du jury, enseignant-chercheur.

Le diplôme du baccalauréat professionnel

Spécialité MAINTENANCE DES APPAREILS ET EQUIPEMENTS MENAGERS ET DE COLLECTIVITES

est conféré à MONSIEUR BIHEUL YANNICK

 $n\acute{e}(e)$ le 16 Décembre $\Re 981$ É

J, àB QUIMPER (029)

R AND CONTRACT S E

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

FRANÇAISI

Pour expédition conforme : Le secrétaire général de l'académie

Fait à RENNES

, le 10 Septembre 2001

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation :

Le recteur de l'académie de RENNES

Signature du titulaire

Signé: MARC DEBÈNE

GERARD MOREAU

N° 010118207709